

Dossier explicatif de l'évolution de la liste des EEE de 10 à 6 catégories



Sommaire :

I. Nouvelle liste 6 catégories	p.3
II. Les changements	p.4
III. Comment distinguer les appareils de grande et de petite taille	p.5

I) A partir du 01/01/2022, la liste des EEE d'Ecotrel évolue et passe de 10 à 6 catégories conformément au règlement grand-ducal modifié du 30/07/2013. La liste s'applique désormais à tous les EEE qui sont classés dans les 6 catégories principales suivantes :

1. Équipements d'échange thermique
2. Écrans, moniteurs et équipements comprenant des écrans d'une surface supérieure à 100 cm²
3. Lampes
4. Gros équipements (dont l'une des dimensions extérieures au moins est supérieure à 50 cm)
5. Petits équipements (dont toutes les dimensions extérieures sont inférieures ou égales à 50 cm)
6. Petits équipements informatiques et de télécommunications (dont toutes les dimensions extérieures sont inférieures ou égales à 50 cm)

II) Les schémas des pages 7 à 15 reprennent à gauche les anciennes catégories et à droite leurs correspondances dans les nouvelles catégories 2022. Les changements sont indiqués par des flèches ainsi qu'un code couleur.

1. Les catégories en nuancier de bleu correspondent à ce qui ne change pas de dénomination mais qui font l'objet d'une nouvelle numérotation. 

Exemple : ancienne catégorie **1.3. Appareils de taille moyenne** → nouvelle catégorie **4.2. Appareils de taille moyenne**

Unique exception pour l'ancienne catégorie **2.2. Petits appareils ménagers** qui change sa numérotation en **5.3.** sauf les aspirateurs qui sont divisés dans la catégorie **4.4.** et **5.2.** en fonction de la taille.

2. Les catégories en couleurs sont divisées en deux catégories distinctes, suivant un critère de taille :
les appareils supérieurs à 50 cm et les appareils inférieurs ou égaux à 50 cm. 

Exemple : ancienne catégorie **1.4. Appareils de chauffage et de ventilation**

→ nouvelle catégorie **4.3. Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50)**

et → nouvelle catégorie **5.1. Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50)**

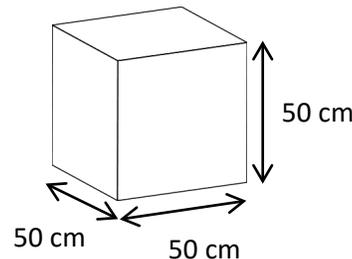
Autre exception concernant l'ancienne catégorie **1.2 Appareils de grande taille** qui est divisée en deux catégories sur base d'un critère technique. Les deux nouvelles catégories sont : **1.2. Gros appareils blancs avec pompe à chaleur**
et **4.1. Appareils de grande taille**

III) Comment distinguer les appareils de grande et de petite taille.

1. La liste officielle des EEE 2022 téléchargeable sur le site Internet reprend en détail les appareils tombant sous les différentes catégories.
2. Les dimensions extérieures d'un EEE doivent être mesurées dans **un état prêt à l'emploi**, mais sans les accessoires tels que les tuyaux, les tubes et les câbles. Les câbles d'alimentation, qu'ils soient fixes ou détachables, ne sont pas à mesurer. Si un EEE comporte des parties fixes rétractables ou pliables tels que des antennes ou des bras articulés, il doit être emballé dans sa forme la plus compacte afin de minimiser son impact sur la dimension. Exemple : une machine à café avec un long câble ou une radio avec une antenne sont repris dans les petits appareils.
3. Au niveau de la méthodologie, si la plus grande dimension est supérieure à 50 cm, l'EEE appartient à la catégorie 4. Si la plus grande dimension est inférieure ou égale à 50 cm, l'EEE appartient à la catégorie 5. Pour la majorité des EEE, cette procédure permet d'obtenir facilement les dimensions souhaitées.

Vous trouverez des exemples à la page suivante.

4. Pour les équipements de toutes autres formes, nous vous suggérons d'utiliser la technique de mesure à l'aide d'une boîte faisant 50 par 50 cm en plaçant votre appareil à l'intérieur.



Exemples :



Hauteur : 115,8 cm
(sans le câble)

→ Catégorie 4.7. Matériel électrique de jardin
et outillage de grande taille (> 50 cm)



Largeur1 : 26 cm
Largeur2 : 26 cm

→ Catégorie 5.5. Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm),
ou si vendu avec 1 source d'éclairage → Catégorie 5.5.1. Appareils
d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)



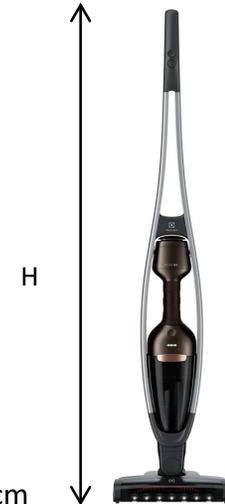
Hauteur : 27,1 cm
Largeur : 27,2 cm
(sans le câble)

→ Catégorie 5.3. Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)



Hauteur : 31 cm
(sans le tube)

→ Catégorie 5.2. Appareils de nettoyage et de
couture de petite taille (≤ 50 cm)



Hauteur : 110,15 cm

→ Catégorie 4.4. Appareils de nettoyage
et de couture de grande taille (> 50 cm)

Ancienne catégorie 1

1.1	Appareils réfrigérants et de congélation par absorption
1.2	Appareils de grande taille
1.3	Appareils de taille moyenne
1.4	Appareils de chauffage et de ventilation
1.5	Radiateurs à bain d'huile

Nouvelles catégories 2022

1.1	Appareils réfrigérants et de congélation par absorption
1.2	Gros appareils blancs avec pompe à chaleur
1.3	Radiateurs à bain d'huile
2.1	Moniteurs
2.2	Laptops, tablettes, cadres photo numériques et assistants vocaux avec écran
2.3	Appareils de reproduction de l'image (≤ 40 pouces)
2.4	Appareils de reproduction de l'image (> 40 pouces)
2.5	Instruments de surveillance et de contrôle avec écran
3.1	Sources d'éclairage
4.1	Appareils de grande taille
4.2	Appareils de taille moyenne
4.3	Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50 cm)
4.4	Appareils de nettoyage et de couture de grande taille (> 50 cm)
4.5	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de grande taille (> 50 cm)
4.6	Appareils d'éclairage de grande taille (> 50 cm)
4.6.1	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 1 source d'éclairage (> 50 cm)
4.6.2	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 2 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.3	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 3 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.4	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 4 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.7	Matériel électrique de jardin et outillage de grande taille (> 50 cm)
4.8	Jouets, équipements de loisir et de sport de grande taille (> 50 cm)
5.1	Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50 cm)
5.2	Appareils de nettoyage et de couture de petite taille (≤ 50 cm)
5.3	Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)
5.4	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de petite taille (≤ 50 cm)
5.5	Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm)
5.5.1	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.2	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 2 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.3	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 3 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.4	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 4 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.6	Matériel électrique de jardin et outillage de petite taille (≤ 50 cm)
5.7	Jouets, équipements de loisir et de sport de petite taille (≤ 50 cm)
5.8	Appareils médicaux ménagers
5.9	Instruments de surveillance et de contrôle
6.1	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)
6.2	Ordinateurs personnels (sans périphérique)
6.3	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs
6.4	Petits appareils informatiques et de télécommunication

Ancienne catégorie 2

2.1 Appareils de nettoyage et de couture

2.2 Petits appareils ménagers*

Nouvelles catégories 2022

1.1	Appareils réfrigérants et de congélation par absorption
1.2	Gros appareils blancs avec pompe à chaleur
1.3	Radiateurs à bain d'huile
2.1	Moniteurs
2.2	Laptops, tablettes, cadres photo numériques et assistants vocaux avec écran
2.3	Appareils de reproduction de l'image (≤ 40 pouces)
2.4	Appareils de reproduction de l'image (> 40 pouces)
2.5	Instruments de surveillance et de contrôle avec écran
3.1	Sources d'éclairage
4.1	Appareils de grande taille
4.2	Appareils de taille moyenne
4.3	Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50 cm)
4.4	Appareils de nettoyage et de couture de grande taille (> 50 cm)
4.5	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de grande taille (> 50 cm)
4.6	Appareils d'éclairage de grande taille (> 50 cm)
4.6.1	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 1 source d'éclairage (> 50 cm)
4.6.2	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 2 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.3	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 3 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.4	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 4 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.7	Matériel électrique de jardin et outillage de grande taille (> 50 cm)
4.8	Jouets, équipements de loisir et de sport de grande taille (> 50 cm)
5.1	Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50 cm)
5.2	Appareils de nettoyage et de couture de petite taille (≤ 50 cm)
5.3	Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)
5.4	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de petite taille (≤ 50 cm)
5.5	Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm)
5.5.1	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.2	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 2 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.3	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 3 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.4	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 4 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.6	Matériel électrique de jardin et outillage de petite taille (≤ 50 cm)
5.7	Jouets, équipements de loisir et de sport de petite taille (≤ 50 cm)
5.8	Appareils médicaux ménagers
5.9	Instruments de surveillance et de contrôle
6.1	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)
6.2	Ordinateurs personnels (sans périphérique)
6.3	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs
6.4	Petits appareils informatiques et de télécommunication

.....> * tous les appareils de la catégorie 2.2. passent en 5.3. sauf les aspirateurs qui sont divisés dans la catégorie 4.4. et 5.2. en fonction de la taille

Ancienne catégorie 3

3.0	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)
3.1	Ordinateurs personnels et machines à écrire
3.2	Moniteurs CRT / LCD / TFT / Plasma / LED
3.3	Laptops, tablettes et cadres photo numérique
3.4	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs
3.5	Petits appareils informatiques et de télécommunication

Nouvelles catégories 2022

1.1	Appareils réfrigérants et de congélation par absorption
1.2	Gros appareils blancs avec pompe à chaleur
1.3	Radiateurs à bain d'huile
2.1	Moniteurs
2.2	Laptops, tablettes, cadres photo numériques et assistants vocaux avec écran
2.3	Appareils de reproduction de l'image (≤ 40 pouces)
2.4	Appareils de reproduction de l'image (> 40 pouces)
2.5	Instruments de surveillance et de contrôle avec écran
3.1	Sources d'éclairage
4.1	Appareils de grande taille
4.2	Appareils de taille moyenne
4.3	Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50 cm)
4.4	Appareils de nettoyage et de couture de grande taille (> 50 cm)
4.5	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de grande taille (> 50 cm)
4.6	Appareils d'éclairage de grande taille (> 50 cm)
4.6.1	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 1 source d'éclairage (> 50 cm)
4.6.2	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 2 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.3	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 3 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.4	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 4 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.7	Matériel électrique de jardin et outillage de grande taille (> 50 cm)
4.8	Jouets, équipements de loisir et de sport de grande taille (> 50 cm)
5.1	Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50 cm)
5.2	Appareils de nettoyage et de couture de petite taille (≤ 50 cm)
5.3	Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)
5.4	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de petite taille (≤ 50 cm)
5.5	Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm)
5.5.1	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.2	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 2 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.3	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 3 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.4	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 4 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.6	Matériel électrique de jardin et outillage de petite taille (≤ 50 cm)
5.7	Jouets, équipements de loisir et de sport de petite taille (≤ 50 cm)
5.8	Appareils médicaux ménagers
5.9	Instruments de surveillance et de contrôle
6.1	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)
6.2	Ordinateurs personnels (sans périphérique)
6.3	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs
6.4	Petits appareils informatiques et de télécommunication

Ancienne catégorie 4

4.1	Appareils de reproduction de l'image ≤ à 40 "
4.2	Appareils de reproduction de l'image > à 40 "

4.3	Appareils audio-vidéo et instruments de musique
-----	---

Nouvelles catégories 2022

1.1	Appareils réfrigérants et de congélation par absorption
1.2	Gros appareils blancs avec pompe à chaleur
1.3	Radiateurs à bain d'huile
2.1	Moniteurs
2.2	Laptops, tablettes, cadres photo numériques et assistants vocaux avec écran
2.3	Appareils de reproduction de l'image (≤ 40 pouces)
2.4	Appareils de reproduction de l'image (> 40 pouces)
2.5	Instruments de surveillance et de contrôle avec écran
3.1	Sources d'éclairage
4.1	Appareils de grande taille
4.2	Appareils de taille moyenne
4.3	Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50 cm)
4.4	Appareils de nettoyage et de couture de grande taille (> 50 cm)
4.5	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de grande taille (> 50 cm)
4.6	Appareils d'éclairage de grande taille (> 50 cm)
4.6.1	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 1 source d'éclairage (> 50 cm)
4.6.2	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 2 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.3	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 3 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.4	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 4 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.7	Matériel électrique de jardin et outillage de grande taille (> 50 cm)
4.8	Jouets, équipements de loisir et de sport de grande taille (> 50 cm)
5.1	Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50 cm)
5.2	Appareils de nettoyage et de couture de petite taille (≤ 50 cm)
5.3	Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)
5.4	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de petite taille (≤ 50 cm)
5.5	Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm)
5.5.1	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.2	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 2 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.3	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 3 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.4	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 4 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.6	Matériel électrique de jardin et outillage de petite taille (≤ 50 cm)
5.7	Jouets, équipements de loisir et de sport de petite taille (≤ 50 cm)
5.8	Appareils médicaux ménagers
5.9	Instruments de surveillance et de contrôle
6.1	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)
6.2	Ordinateurs personnels (sans périphérique)
6.3	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs
6.4	Petits appareils informatiques et de télécommunication

Ancienne catégorie 5

5.1	Appareils d'éclairage
5.2	Sources d'éclairage
5.3	Appareils d'éclairage comprenant 1 source d'éclairage
5.4	Appareils d'éclairage comprenant 2 sources d'éclairage
5.5	Appareils d'éclairage comprenant 3 sources d'éclairage
5.6	Appareils d'éclairage comprenant 4 sources d'éclairage

Nouvelles catégories 2022

1.1	Appareils réfrigérants et de congélation par absorption
1.2	Gros appareils blancs avec pompe à chaleur
1.3	Radiateurs à bain d'huile
2.1	Moniteurs
2.2	Laptops, tablettes, cadres photo numériques et assistants vocaux avec écran
2.3	Appareils de reproduction de l'image (≤ 40 pouces)
2.4	Appareils de reproduction de l'image (> 40 pouces)
2.5	Instruments de surveillance et de contrôle avec écran
3.1	Sources d'éclairage
4.1	Appareils de grande taille
4.2	Appareils de taille moyenne
4.3	Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50 cm)
4.4	Appareils de nettoyage et de couture de grande taille (> 50 cm)
4.5	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de grande taille (> 50 cm)
4.6	Appareils d'éclairage de grande taille (> 50 cm)
4.6.1	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 1 source d'éclairage (> 50 cm)
4.6.2	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 2 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.3	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 3 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.4	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 4 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.7	Matériel électrique de jardin et outillage de grande taille (> 50 cm)
4.8	Jouets, équipements de loisir et de sport de grande taille (> 50 cm)
5.1	Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50 cm)
5.2	Appareils de nettoyage et de couture de petite taille (≤ 50 cm)
5.3	Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)
5.4	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de petite taille (≤ 50 cm)
5.5	Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm)
5.5.1	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.2	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 2 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.3	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 3 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.4	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 4 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.6	Matériel électrique de jardin et outillage de petite taille (≤ 50 cm)
5.7	Jouets, équipements de loisir et de sport de petite taille (≤ 50 cm)
5.8	Appareils médicaux ménagers
5.9	Instruments de surveillance et de contrôle
6.1	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)
6.2	Ordinateurs personnels (sans périphérique)
6.3	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs
6.4	Petits appareils informatiques et de télécommunication

Ancienne catégorie 6

6.1 Matériel électrique de jardin et outillage

Nouvelles catégories 2022

1.1	Appareils réfrigérants et de congélation par absorption
1.2	Gros appareils blancs avec pompe à chaleur
1.3	Radiateurs à bain d'huile
2.1	Moniteurs
2.2	Laptops, tablettes, cadres photo numériques et assistants vocaux avec écran
2.3	Appareils de reproduction de l'image (≤ 40 pouces)
2.4	Appareils de reproduction de l'image (> 40 pouces)
2.5	Instruments de surveillance et de contrôle avec écran
3.1	Sources d'éclairage
4.1	Appareils de grande taille
4.2	Appareils de taille moyenne
4.3	Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50 cm)
4.4	Appareils de nettoyage et de couture de grande taille (> 50 cm)
4.5	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de grande taille (> 50 cm)
4.6	Appareils d'éclairage de grande taille (> 50 cm)
4.6.1	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 1 source d'éclairage (> 50 cm)
4.6.2	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 2 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.3	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 3 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.4	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 4 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.7	Matériel électrique de jardin et outillage de grande taille (> 50 cm)
4.8	Jouets, équipements de loisir et de sport de grande taille (> 50 cm)
5.1	Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50 cm)
5.2	Appareils de nettoyage et de couture de petite taille (≤ 50 cm)
5.3	Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)
5.4	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de petite taille (≤ 50 cm)
5.5	Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm)
5.5.1	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.2	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 2 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.3	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 3 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.4	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 4 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.6	Matériel électrique de jardin et outillage de petite taille (≤ 50 cm)
5.7	Jouets, équipements de loisir et de sport de petite taille (≤ 50 cm)
5.8	Appareils médicaux ménagers
5.9	Instruments de surveillance et de contrôle
6.1	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)
6.2	Ordinateurs personnels (sans périphérique)
6.3	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs
6.4	Petits appareils informatiques et de télécommunication

Ancienne catégorie 7

7.1 Jouets, équipements de loisir et de sport de moins de 10 kg

7.2 Jouets, équipements de loisir et de sport de plus de 10 kg

Nouvelles catégories 2022

1.1	Appareils réfrigérants et de congélation par absorption
1.2	Gros appareils blancs avec pompe à chaleur
1.3	Radiateurs à bain d'huile
2.1	Moniteurs
2.2	Laptops, tablettes, cadres photo numériques et assistants vocaux avec écran
2.3	Appareils de reproduction de l'image (≤ 40 pouces)
2.4	Appareils de reproduction de l'image (> 40 pouces)
2.5	Instruments de surveillance et de contrôle avec écran
3.1	Sources d'éclairage
4.1	Appareils de grande taille
4.2	Appareils de taille moyenne
4.3	Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50 cm)
4.4	Appareils de nettoyage et de couture de grande taille (> 50 cm)
4.5	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de grande taille (> 50 cm)
4.6	Appareils d'éclairage de grande taille (> 50 cm)
4.6.1	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 1 source d'éclairage (> 50 cm)
4.6.2	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 2 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.3	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 3 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.4	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 4 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.7	Matériel électrique de jardin et outillage de grande taille (> 50 cm)
4.8	Jouets, équipements de loisir et de sport de grande taille (> 50 cm)
5.1	Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50 cm)
5.2	Appareils de nettoyage et de couture de petite taille (≤ 50 cm)
5.3	Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)
5.4	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de petite taille (≤ 50 cm)
5.5	Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm)
5.5.1	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.2	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 2 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.3	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 3 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.4	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 4 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.6	Matériel électrique de jardin et outillage de petite taille (≤ 50 cm)
5.7	Jouets, équipements de loisir et de sport de petite taille (≤ 50 cm)
5.8	Appareils médicaux ménagers
5.9	Instruments de surveillance et de contrôle
6.1	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)
6.2	Ordinateurs personnels (sans périphérique)
6.3	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs
6.4	Petits appareils informatiques et de télécommunication

Ancienne catégorie 8

8.1 Equipements médicaux ménagers

Nouvelles catégories 2022

1.1	Appareils réfrigérants et de congélation par absorption
1.2	Gros appareils blancs avec pompe à chaleur
1.3	Radiateurs à bain d'huile
2.1	Moniteurs
2.2	Laptops, tablettes, cadres photo numériques et assistants vocaux avec écran
2.3	Appareils de reproduction de l'image (≤ 40 pouces)
2.4	Appareils de reproduction de l'image (> 40 pouces)
2.5	Instruments de surveillance et de contrôle avec écran
3.1	Sources d'éclairage
4.1	Appareils de grande taille
4.2	Appareils de taille moyenne
4.3	Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50 cm)
4.4	Appareils de nettoyage et de couture de grande taille (> 50 cm)
4.5	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de grande taille (> 50 cm)
4.6	Appareils d'éclairage de grande taille (> 50 cm)
4.6.1	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 1 source d'éclairage (> 50 cm)
4.6.2	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 2 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.3	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 3 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.4	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 4 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.7	Matériel électrique de jardin et outillage de grande taille (> 50 cm)
4.8	Jouets, équipements de loisir et de sport de grande taille (> 50 cm)
5.1	Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50 cm)
5.2	Appareils de nettoyage et de couture de petite taille (≤ 50 cm)
5.3	Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)
5.4	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de petite taille (≤ 50 cm)
5.5	Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm)
5.5.1	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.2	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 2 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.3	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 3 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.4	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 4 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.6	Matériel électrique de jardin et outillage de petite taille (≤ 50 cm)
5.7	Jouets, équipements de loisir et de sport de petite taille (≤ 50 cm)
5.8	Appareils médicaux ménagers
5.9	Instruments de surveillance et de contrôle
6.1	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)
6.2	Ordinateurs personnels (sans périphérique)
6.3	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs
6.4	Petits appareils informatiques et de télécommunication

Ancienne catégorie 9

9.1 Instruments de surveillance et de contrôle avec écran CRT / TFT / LCD / LED

9.2 Autres instruments de surveillance et de contrôle

Nouvelles catégories 2022

1.1	Appareils réfrigérants et de congélation par absorption
1.2	Gros appareils blancs avec pompe à chaleur
1.3	Radiateurs à bain d'huile
2.1	Moniteurs
2.2	Laptops, tablettes, cadres photo numériques et assistants vocaux avec écran
2.3	Appareils de reproduction de l'image (≤ 40 pouces)
2.4	Appareils de reproduction de l'image (> 40 pouces)
2.5	Instruments de surveillance et de contrôle avec écran
3.1	Sources d'éclairage
4.1	Appareils de grande taille
4.2	Appareils de taille moyenne
4.3	Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50 cm)
4.4	Appareils de nettoyage et de couture de grande taille (> 50 cm)
4.5	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de grande taille (> 50 cm)
4.6	Appareils d'éclairage de grande taille (> 50 cm)
4.6.1	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 1 source d'éclairage (> 50 cm)
4.6.2	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 2 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.3	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 3 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.6.4	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 4 sources d'éclairage (> 50 cm)
4.7	Matériel électrique de jardin et outillage de grande taille (> 50 cm)
4.8	Jouets, équipements de loisir et de sport de grande taille (> 50 cm)
5.1	Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50 cm)
5.2	Appareils de nettoyage et de couture de petite taille (≤ 50 cm)
5.3	Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)
5.4	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de petite taille (≤ 50 cm)
5.5	Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm)
5.5.1	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.2	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 2 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.3	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 3 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.5.4	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 4 sources d'éclairage (≤ 50 cm)
5.6	Matériel électrique de jardin et outillage de petite taille (≤ 50 cm)
5.7	Jouets, équipements de loisir et de sport de petite taille (≤ 50 cm)
5.8	Appareils médicaux ménagers
5.9	Instruments de surveillance et de contrôle
6.1	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)
6.2	Ordinateurs personnels (sans périphérique)
6.3	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs
6.4	Petits appareils informatiques et de télécommunication



L'équipe Ecotrel se tient à votre disposition en cas de question.